



Paris, le 5 octobre 2023

Chers Membres du Cercle,

En vue de l'Assemblée générale du mardi 10 octobre appelée à renouveler le Conseil d'administration et le Bureau du Cercle, il m'a paru indispensable de faire un rapide bilan des deux mandats qui viennent de s'écouler, depuis ma prise de fonctions en octobre 2017.

Par-delà les détails fournis dans les rapports d'activité annuels (rapport moral et financier), je souhaitais résumer les principaux acquis en matière de développement et de rayonnement du Cercle Richelieu Senghor :

- Accréditation du Cercle auprès de l'Organisation internationale de la Francophonie en tant qu'ONG partenaire (2018),
- Le sénateur Legendre ne s'étant pas représenté aux élections sénatoriales de 2017, recherche d'un nouveau parrainage auprès de Mme la Sénatrice Catherine Morin-Desailly, alors présidente de la Commission de la Culture, de l'Éducation et de la Communication du Sénat, afin d'assurer la pérennité de l'utilisation des salons du Sénat pour nos rencontres,
- Les dîners et visioconférences ont abordé des sujets extrêmement variés, dans une atmosphère conviviale favorisant la mise en contact et en réseau. A ce titre, il convient de souligner le grand soin apporté au placement des convives par notre Secrétaire générale, qui gère également les relations avec le Sénat.
- Le Prix Richelieu Senghor a fait émerger année après année de belles personnalités oeuvrant au rayonnement de la francophonie. La mise en place d'un Comité du Prix a permis de le faire avec méthode et en toute transparence.
- Un renouvellement régulier des membres : parmi les membres actuels, 60% des personnes physiques et 90% des personnes morales ont adhéré au cours des deux derniers mandats, preuve de la vitalité du Cercle. Pour l'examen des candidatures, un « comité de ballottage » a été réactivé,
- La commémoration du 20^{ème} anniversaire de la disparition de Léopold Sédar Senghor (2021) a débouché sur la publication d'un ouvrage collectif : *L'Héritage de Senghor* rassemblant les contributions de 50 auteurs (dont 11 membres du Cercle) de 15 pays, aux Éditions L'Harmattan. Cet ouvrage a donné lieu à plusieurs séances de dédicace : Mairie du 17^{ème}, Librairie de l'Institut, Musée du Quai Branly,... Il est aussi à l'origine du parrainage sollicité par Sotheby's pour l'avant-première du film *Éclairer la nuit* qui met en perspective deux grands esprits du XXe siècle : Léopold Senghor et Pierre Soulages,
- Le cinquantenaire du Cercle (2021) a été marqué par la publication d'une brochure commémorative sous la houlette de la Présidente d'honneur Anne Magnant,

- Une collaboration fructueuse s'est établie avec un certain nombre d'institutions : OIF, Délégation du Québec, MEDEF et Alliance des Patronats francophones, Musée du Quai Branly-Jacques Chirac, GAFF,...
- Le Cercle Richelieu Senghor est une référence reconnue : Karl Akiki a rejoint l'Agence universitaire de la Francophonie après avoir obtenu le prix Richelieu Senghor, Jean-Frédéric Légaré-Tremblay a reçu le prix du Recteur de l'Université de Montréal après être intervenu au Cercle, puis a été nommé à la Banque Africaine de Développement.
- Des outils modernes ont été mis en place : un nouveau site internet (2018) mis à jour mensuellement, une procédure d'inscription en ligne pour les dîners via Weezevent, et un abonnement Zoom pour les visioconférences,
- Enfin, la situation financière du Cercle est saine, grâce à un suivi continu avec un compte d'exploitation établi pour chaque dîner par notre trésorière.

Tout ceci laisse augurer de belles perspectives, à commencer par l'année 2024 qui sera marquée par le sommet de la Francophonie en France.

Le rayonnement du Cercle est l'affaire de chacun. Il est important que les membres qui participent à des colloques ou tables rondes mentionnent leur appartenance au Cercle, tout comme les lauréats du Prix y font référence.

Par ailleurs, les groupes de réflexion et d'action (existants ou à créer) me semblent un moyen d'impliquer davantage les membres, de tirer parti des compétences de chacun, et de mieux répartir les charges qui incombent au président et à la secrétaire générale :

- comité de ballottage chargé de l'examen des candidatures,
- comité du Prix,
- binôme « éducation » qui représente le Cercle à la commission C de la COING, organe consultatif de la Francophonie,
- binôme « brochure 2024 » qui prépare la nouvelle plaquette de présentation du Cercle,

Il reste à organiser dans le même esprit un soutien pour la communication du Cercle.

Au plaisir de vous retrouver mardi 10 octobre,

Alban BOGEAT
Président